

Lydie DAUXERRE – Maître de Conférences

➤ 2023 :

- « Reçu pour solde de tout compte », *JCP S 2023, 1225*
- « Expert-comptable du CSE : pas d'audition des salariés sans l'accord exprès de l'employeur », *JCP S 2023, 1220*
- « L'unité économique et sociale », *Actes Prat. sept. 2023, pp. 3-43 (Avec Louis ALUOME, Bernard TEYSSIE, Nathalie DAUXERRE, Laurent DRAI, Steven RIOCHE, Mickaël D'ALLENDE, Valentin DAVIOT)*
- « Désignation du délégué syndical, affinement de la construction jurisprudentielle », *JCP S 2023, 1206*
- « Le renouveau de l'article L. 1 du Code du travail », *JCP S 2023, 1167*
- « Du droit de repentir de l'élu ou du candidat ayant renoncé à être désigné délégué syndical », *JCP S 2023, 1174*
- « Compétence du conseil de prud'hommes pour connaître d'une action en réparation du préjudice subi par un salarié lors de la mise en œuvre d'un pacte d'actionnaires », *JCP G 2023, 738*
- « Annulation d'une convention ou d'un accord de branche », *JCP E 2023, 1144*
- « Conditions de désignation d'un salarié membre d'un syndicat en qualité de délégué syndical », *JCP G 2023, 479*
- « Représentant syndical au CSE : l'effectif de 300 salariés s'apprécie à la date des dernières élections professionnelles », *JCP S 2023, 1098*
- « Modification de l'ordre du jour de la réunion du comité social et économique en début de séance », *JCP E 2023, 1098*
- « Répartition des compétences entre le CSE central et les CSE d'établissement en matière de santé et de sécurité », *JCP E 2023, 1098*
- « Droit d'alerte économique : prérogative exclusive du CSE central », *JCP E 2023, 1098*
- « Détermination des organisations syndicales représentatives parties à la négociation d'un accord portant fusion de branches professionnelles », *JCP E 2023, 1098*
- « Portée de l'avis d'une commission d'interprétation instituée par voie conventionnelle », *JCP E 2023, 1098*
- « Nullité du licenciement : de l'octroi de congés payés au titre de la période d'éviction », *JCP S 2023, 1082*
- « De l'appréhension de la faute grave comme motif de rupture anticipée du CDD », *JCP G 2023, 388*
- « Les moyens du délégué syndical central », *JCP S 2023, 1065*
- « Autonomie des partenaires sociaux dans la détermination des établissements distincts », *JCP G 2023, 207*

Lydie DAUXERRE – Maître de Conférences

➤ 2022 :

- « La désignation du délégué syndical central », *JCP S 2022, 1305*
- « L'extension des conventions et accords collectifs de branche », *JCP S 2022, 1253*
- « De l'interdiction de consommer de l'alcool sur le lieu de travail », *JCP E 2022, 1330*
- « Présentation de candidats aux élections professionnelles : indifférence d'une fusion d'établissements sur la représentativité des organisations syndicales », *JCP E 2022, 1330*
- « Recours à un expert-comptable par un comité social et économique d'établissement », *JCP E 2022, 1330*
- « Recours à un expert habilité par un comité social et économique d'établissement », *JCP E 2022, 1330*
- « Salarié protégé : licenciement en raison de faits commis pour partie postérieurement à l'expiration de la période de protection », *JCP E 2022, 1330*
- « Extension d'une convention ou d'un accord de branche : portée de l'obligation de saisine du groupe d'experts », *JCP S 2022, 1227*
- « Du cumul d'avantages contractuels et conventionnels », *JCP S 2022, 1172*
- « Panorama de jurisprudence rendue au visa des conventions et accords collectifs. 1^{er} janvier 2021 – 31 mars 2022 », *JCP S 2022, 1127*
- « Défenseur syndical : inconstitutionnalité de l'exigence de représentativité syndicale aux fins de désignation », *JCP E 2022, 1162*
- « Absence de représentant syndical au sein du CSE constitué dans une entreprise de moins de 50 salariés », *JCP E 2022, 1162*
- « Comité social et économique ; constatation et contestation de la perte de la qualité d'établissement distinct décidée par l'employeur », *JCP E 2022, 1162*
- « Fusion des branches professionnelles : contrôle par le juge de l'excès de pouvoir de la décision du ministre du Travail », *JCP E 2022, 1162*
- « Adoption d'une recommandation patronale au cours de la période de négociation d'un accord de substitution », *JCP E 2022, 1162*
- « Les formations en santé, sécurité et conditions de travail », *JCP S 2022, 1085*
- « De l'immunité du médecin du travail, salarié de l'employeur », *JCP S 2022, 1041*

➤ 2021 :

- « Application d'une stipulation conventionnelle relative à la mise en place d'un comité de groupe se référant aux anciennes institutions représentatives du personnel », *JCP E 2021, 1476*
- « Comité social et économique : compétence respective du DREETS et du juge judiciaire dans la détermination du nombre et du périmètre des établissements distincts », *JCP E 2021, 1476*
- « Négociation sur l'égalité professionnelle : du recours à un expert par le comité social et économique », *JCP E 2021, 1476*

Lydie DAUXERRE – Maître de Conférences

- « Limites à la liberté de circulation dans l'entreprise des représentants du personnel pendant un mouvement de grève », *JCP E 2021, 1476*
 - « Modulation judiciaire des effets dans le temps de l'annulation d'une clause d'une convention ou d'un accord collectif », *JCP E 2021, 1476*
 - « Le procès-verbal de carence », *JCP S 2021, 1242*
 - « La Commission des marchés du comité social et économique », *JCP S 2021, 1212*
 - « Autonomie de gestion et compétence du juge judiciaire dans la détermination du nombre et du périmètre des établissements distincts », *JCP S 2021, 1171*
 - « CSE : autonomie des partenaires sociaux dans la détermination des établissements distincts », *JCP S 2021, 1142*
 - « De la désignation d'un adhérent en qualité de délégué syndical », *JCP E 2021, 1232*
 - « Obligation d'ordre public de prévention des risques professionnels : limite au pouvoir normatif des partenaires sociaux », *JCP E 2021, 1232*
 - « Comité social et économique : de l'office du juge judiciaire dans la définition du périmètre des établissements distincts », *JCP E 2021, 1232*
 - « Renouvellement du mandat de représentant de la section syndicale en cas d'annulation des élections professionnelles », *JCP E 2021, 1232*
- **2020 :**
- « La carrière des représentants du personnel », *JCP S 2020, 3035*
 - « Appréhension de l'indépendance d'un syndicat », *JCP E 2020, 1368*
 - « Désignation d'un délégué syndical suppléant conventionnel : exigence d'une audience électorale personnelle minimale », *JCP E 2020, 1368*
 - « De l'incompatibilité d'ordre public des mandats de représentant syndical au CSE et de membre élu du CSE », *JCP E 2020, 1368*
 - « Défaut de la qualité de salarié protégé des membres des instances disciplinaires instituées par voie conventionnelle », *JCP E 2020, 1368*
 - « La formation des membres du CSE », *JCP S 2020, 2081*
 - « Identification des pièces utiles à la consultation des représentants du personnel sur les comptes annuels », *JCP S 2020, 2057*
 - « De la coexistence d'une expertise « nationale » pour projet important et d'une expertise « locale » pour risque grave », *JCP S 2020, 2015*
 - « La décision de l'ICCHSCT de ne pas recourir à un expert prive les CHCST d'établissement de leur droit d'y faire appel », *JCP S 2020, 2008*
 - « De l'appréciation du seuil d'effectif pour la désignation d'un délégué syndical ou d'un représentant de section syndicale », *JCP E 2020, 1181*

Lydie DAUXERRE – Maître de Conférences

- « De l'incompatibilité des mandats de représentant syndical au CSE et de membre élu du CSE », *JCP E 2020, 1181*
- « Du statut protecteur du travail temporaire titulaire d'un mandat de conseiller du salarié », *JCP E 2020, 1181*
- « De la validation d'un accord minoritaire par référendum », *JCP E 2020, 1181*
- « Le référent CSE en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes », *JCP S 2020, 1060*
- « De l'allégation chimérique de fraude au CICE », *Bull. Jol. Trav. janv. 2020, p. 28*
- **2019 :**
 - « Licenciement de l'intervenant en prévention des risques professionnels : la consultation préalable du comité interentreprises ou de la commission de contrôle est une condition de forme », *JCP S 2019, 1354*
 - « De l'absence d'effet libératoire du reçu pour solde de tout compte dépourvu de date certaine », *JCP E 2019, 1549*
 - « Transaction et accord atypique ou engagement unilatéral : de l'affirmation d'une indépendance », *JCP E 2019, 1549*
 - « Du sort du mandat de représentant syndical au CE en cas de désaffiliation confédérale », *JCP E 2019, 1549*
 - « Pas de caducité de plein droit d'un accord collectif instituant une prime en application d'un dispositif législatif abrogé postérieurement à sa conclusion », *JCP E 2019, 1549*
 - « Contestation d'expertise : de l'application dans le temps de la loi n°2016-1088 du 8 août 2016 », *JCP S 2019, 1301*
 - « Le secrétaire du comité social et économique », *JCP S 2019, 1263*
 - « Recours contre une mise en demeure du Direccte : le silence du ministre du Travail vaut décision implicite de rejet », *JCP S 2019, 1252*
 - « L'employeur n'a pas à consulter le comité d'entreprise sur le cas individuel de chaque travailleur handicapé », *JCP S 2019, 1237*
 - « Contestation d'expertise : d'ultimes éclairages ? », *JCP S 2019, 1111*
 - « Appréciation du respect du délai de recours hiérarchique à la date de réception du pli le contenant par le ministre du Travail », *JCP S 2019, 1062*
 - « Le comité social et économique, premier bilan », *JCP S 2019, 1045 (Avec Damien CHATARD et Steven RIOCHE)*
 - « Un accord d'entreprise peut constituer un projet important justifiant une mesure d'expertise décidée par des CHSCT d'établissement », *JCP S 2019, 1022*
 - « Droit à la déconnexion et télétravail en droit international », *Lexbase, Soc. 2019 n°768*